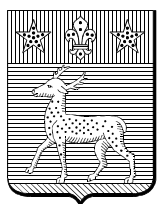


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 09
- présents : 07
- votants : 07

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf septembre à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 12/09/2025

Présents : Mrs PESCE A., PELLEGRIN J., HONNORAT J., et Mmes ALBANO N., BERAUD M.,
BONNETTY M., OBRADOS A..

Absent excusé : Mr FAY E.P..

Absent : Mr DROGOUL- SPANU D.

Objet: conventions d'autorisation de travaux d'enfouissement des lignes sur les
parcelles B 1553 et B 243 (entrée et sortie de LE FUGERET) avec le SDE04 et
Orange

Monsieur le Maire porte à la connaissance de Conseil Municipal, les conventions d'autorisation et
plans de travaux d'enfouissement de la ligne 400 volts et télécommunications prévus par le SDE 04
sur les parcelles communales B 1553 et B 243 se situant à l'entrée et la sortie du village.

*L'Assemblée Délibérante après avoir eu connaissance du dossier est favorable à l'unanimité
des membres présents à ces travaux d'enfouissement sur les parcelles communales B 1553
et B 243 ; Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature des conventions
relatives à ces projets ainsi que pour le suivi des travaux afin qu'ils n'apportent aucune
nuisance aux habitants pendant leur durée.*

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



AGEDI Dépôt Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/09/2025 004-210400909-20250919-DE_2025_027-DE